

Olivier Véran, Ministre  
Ministère des solidarités et de la Santé  
14, avenue Duquesne  
75 007 Paris

Paris, le 5 juin 2020

Objet : Prime pour les soignants

Monsieur le Ministre,  
Cher Olivier,

Je me réjouis que le CHI Alpes du Sud soit intégré à l'annexe 2 du décret des primes aux soignants, ce qui permettra au personnel de l'hôpital de Gap de pouvoir toucher, comme celui de l'hôpital de Briançon, la prime de 1500 euros.

Dans mon département des Alpes-de-Haute-Provence, les personnels des hôpitaux de Digne-les-Bains, Manosque ou Riez me font part d'un mécontentement légitime car ils ne toucheront eux que 500 euros, alors qu'ils ont également participé de manière dévouée à la mise en place de l'accueil des malades du Covid.

En effet, je déplore la répartition inéquitable de cette prime et je vous avais déjà alerté – par un courrier daté du 28 avril dernier - sur ce sentiment d'injustice facilement prévisible chez les soignants qui se sont tous impliqués : tous ont changé leurs horaires de travail, leurs habitudes, tous ont cherché une solution pour faire garder leurs enfants, tous ont bravé la peur de la maladie, l'angoisse de pouvoir la transmettre à leurs patients, à leurs proches, tous ont été confrontés à une infection inconnue et tous ont malgré tout continué à soigner, panser, soulager.

Ayant moi-même renforcé l'hôpital de Manosque pendant un mois et demi en service Covid, vivant ainsi la crise de l'intérieur, je ne comprends pas pourquoi cette prime est différenciée.

L'engagement a été total dans tous les services, dans tous les départements, que le virus circule "activement" ou non.

Cette prime doit être la même partout et répartie entre tous les métiers de soignants, que ce soit dans le plus petit comme dans le plus gros hôpital. À Digne-les-Bains, Manosque ou dans mon hôpital de proximité à Riez, les équipes se sont mobilisées de la même façon qu'à Briançon, Gap ou ailleurs.

.../...

Je regrette de n'avoir pas été entendue et je continue à m'insurger contre une prime qui divise alors qu'elle doit être une reconnaissance commune, le ciment d'un rassemblement pourtant nécessaire et évident.

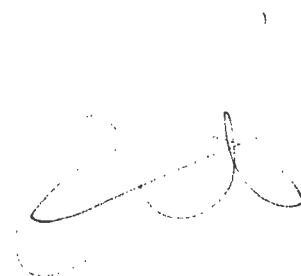
Cette situation inéquitable et explosive va à l'encontre de la gestion concrète de l'épidémie et de notre réalité territoriale.

Je compte sur vous pour rétablir l'équité dans le département des Alpes-de-Haute-Provence comme dans les autres départements où la mobilisation des soignants a contribué aussi à éviter une crise sanitaire majeure.

Il n'en demeure pas moins que les soignants, comme vous le savez, attendent bien plus qu'une prime, les reconnaissances salariales et statutaires nécessaires mais aussi un besoin de moyens humains. J'espère que le Ségur de la santé débouchera sur une réelle amélioration des conditions de travail des soignants de l'hôpital, pour le bien de tous, les Français le demandent.

En espérant que ce courrier trouvera auprès de vous un écho favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Cher Olivier, l'expression de ma profonde considération et de ma plus sincère amitié.

*Amities*



**Delphine Bagarry**  
Députée des Alpes de Haute-Provence